

Arrêtés du Parlement séant à Dijon

Arrêt de la cour de parlement (portant qu'il ne sera établi aucun impôt nouveau dans la province de Bourgogne s'il n'est autorisé par des édits, déclarations ou Lettres patentes enregistrés.)

Référence : 13264

Arrêtés du Parlement séant à Dijon, des 8 janvier et 12 avril 1763. En feuilles Très bon Dijon 1763 2 volumes in-4°

Commentaire : édition originale

Année 1763

Prix : **15,00 €**

Cet article vous est proposé par :

Librairie Seigneur
librairie-seigneur@sfr.fr

<https://v5.livre-rare-book.net/livres/10846221-13264>